

Neuilly-Flaisance, le 2 Décembre 1969.

Monsieur Jean-Pierre Vuilleumier,
25, Rue du Rhône,
Genève,
Suisse.

Cher ami,

Merci beaucoup pour votre lettre du 11 Novembre dernier.

J'ai lu attentivement la copie de la lettre de Monsieur Bridel. Il lui aurait été bien plus facile de répondre à nos lettres. Nous n'en serions pas là...

Quant aux 200 francs (ou était-ce 100 francs?, je n'ai pu trouver le papier sur lequel j'avais marqué cela), ils n'ont été bien remis, mais ils se destinaient à couvrir les frais du rhodoïd (achat et coupe) employé dans le montage des gravures. J'ai dû remettre la note d'achat à Monsieur Bridel. Si, toutefois, il ne se souvient plus que cette somme se destinait à couvrir ces frais, tant pis. Je pense qu'il est préférable d'accepter de perdre 200 Francs que la totalité, malgré le petit sentiment désagréable de se laisser rouler.

Anne et les enfants sortent d'une mauvaise grippe. A part cela tout va bien.

Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer prochainement, et vous remercions pour tout le mal que vous vous donnez.

Très amicalement,

Sérvulo Esmeraldo

38, Rue de la Marne,
93-Neuilly-Flaisance.

Téléphone : Composer le 11 (de Paris). Puis demander à la standardiste le 45-12 les Richardets.